

## Plan d'Action de Conservation (PAC) :

# *Keetia susu* Cheek (Rubiaceae)

Statut UICN : En danger (EN)

### Statut et description d'espèce, l'habitat et écologie

Petit arbre ou arbuste à feuilles persistantes, initialement scandaleux, de 2,5–6 m haut. Tronc de 3–8 cm de diamètre de, écorce gris-brun. Tiges principales scandentes avec occasionnellement des paires réfléchies de pousses. Feuilles opposés et égaux à chaque nœud et entre les nœuds, vert brillant ; nervure jaune pâle ; elliptique oblongue ou ovale-elliptique de 4- 8 cm de long et 4–7 cm de base. Pétioles canaliculaires, de 0.4–1.6 cm de long, 0.1 cm de large, glabres. Stipules libres, glabres, au sommet de la tige. Fleurs globuleuses de 3,5–5 cm de diamètre ; Pédoncules de 6–10 mm, avec 1-3 paires de bractées triangulaires, formant un fascicule de 10–15 fleurs. Fleurs à pédicelles de 4–5 mm de long, 0,2 à 0,3 mm de large, glabres à l'anthèse. Fruits, ovoïdes-elliptiques, asymétriques, de 16 × 12 mm, finement éparés de 1 mm de long, contenant généralement 1 graine. Avortements fréquents.



**Distribution générale.** Guinée : Coyah et Kindia Préfectures, notamment les Monts Gangan et Kounoukan.

**Récoltes récentes :** Mont Dalonia Ghia, southern part of Plateau de Benna. Burgt, X.M. van der. 2019; Mayon Khoure village, Cheek, M. 18154; Near Kouriya, near road from Coyah to Kindia. Diallo, A.4.

**Habitat.** Forêts sempervirentes et de forêts secondaires sur les flancs des montagnes de 200–870 m d'altitude.

**Floraison :** Fév.-Mai, Sept-Oct.

**Saison de fruits / graines :** Sept-Nov., Mai

### Le statut de la population

La population de *Keetia susu* observée dans la région de Kindia (Mayon Khouré) est estimée à 20 individus matures en octobre 2015 et juin 2016. Dans les forêts classées de Grandes Chutes (octobre 2016) (Cheek, obs. Pers.) indiquent que cette espèce est toujours présente en association avec une autre espèce, telle que *Vitex ferruginea*.

L'espèce est peu répandue dans les vestiges de forêt près de certaines de village, mais malheureusement, elle est restée longtemps sans collection. Cette espèce se trouve dans région de la Guinée martine, autrement dit région des Susu d'où porte le nom d'espèce.

## Identification des menaces a l'espèce

**Menaces directes** : Le déboisement et la dégradation des forêts pour l'agriculture, feux de brousses, extraction de charbon de bois.

**Menaces indirectes** : Pollution, changement climatique.

## Gestion d'espèce et stratégies de conservation

Recherche sur les sites similaires de la Guinée et recensement au niveau des plantes pour connaître le nombre individu survivant dans le monde sont nécessaire.

Encore plus d'étude écologie y compris des graines, diversité génétique et chimie sont aussi nécessaire.

### *In situ*: protection:

1. Rechercher sur les sites similaires et recenser tous les individus présents par site, après comparer les résultats en matière de nombre de plantes par site de la superficie. L'espèce se trouve dans les ZTIPs de Grandes Chutes, Mt Gangan, Kakiwondi et Kounoukan.
2. Délimiter la superficie des sites considérable sur le terrain avec les autorités locales et la population riveraine.
3. Faire un plan de gestion pour les sites et l'espèce en particulier
4. Présenter les données et la superficie pour l'accord des autorités locales ;
5. Présenter tous les résultats au Ministère de l'Environnement, des Eaux et Forêts pour leur accord dans l'obtention d'un acte de création ;
6. Après l'obtention de l'acte, soutien les autorités locales dans la protection de site.

### *Ex situ* protection :

- Faire la mise en place d'un protocole de propagation par l'expérimentation des différents organes de la plante (graines, bouture, et plantules)
- Banque de semences : Collecte 10,000 des graines pour la conservation et propagation d'espèce. Aucune récolte n'est disponible en ce moment.
- L'espèce peut être réintroduite sur des sites où elle était probablement présente dans le passé, seulement si ces sites sont protégés.

## Législation

C'est recommandé d'avoir un acte de conservation des espèces végétales menacées en Guinée et intégrer à la deuxième édition de la Monographie Nationale en rédaction. L'acte de la protection du site de *Keetia susu* à Coyah, à et à Kindia.

## Formation

- Faire les ateliers de formation avec HNG, les ONG, les Sociétés minières, les Eaux et Forêts et la population riveraine basée sur la sensibilisation pour la conservation de l'espèce et du site.
- Fournir des affiches pour la sensibilisation de la population
- Faire la communication à la Radio locale de Coyah-Kindia et si possible à la télévision nationale de la Guinée pour la conservation de la nature en générale et les espèces menacées de disparition en particulier.

## Bibliographie :

Cheek M, Magassouba S, Molmou D, Couch C, Yasuda S, Gore C, Guest A, Grall A, Larridon I, Bousquet IH, Ganatra B, Gosline G (2018). Three new, threatened species of *Keetia* (Rubiaceae - Vanguerieae) from Guinea and Cote d'Ivoire, West Africa. Kew Bulletin 73: 56.

Couch, C., Molmou, D. et al. (2018) Évaluation de ZTIP: Mont Gangan, Chaîne de Montagnes de Grès, Kindia.

Couch, C., Cheek, M., Molmou, D. (2018) Évaluation de ZTIP : Forêt Classée de Grandes Chutes, Préfecture de Kindia.

Couch, C., Cheek, M., van der Burgt, X., Molmou, D. (2018) Évaluation de ZTIP : Forêt de Kakiwondi, Tomboya, Préfecture de Coyah.

Cheek, M., Couch, C., van der Burgt, X., Haba, P. (2018) Évaluation de ZTIP : Massif et Plateau de Kounoukan, Préfecture de Forécariah.